Les crédits

Qu'il s'agisse d'un contrat public de publicité donné à une société conservatrice ou d'emplois cruciaux pour l'intérêt public qui sont accordés à des organismes, les intérêts des contribuables ne sont pas servis, ils sont liquidés. Ce qui est le plus inquiétant, ce n'est pas que des sociétés soient avantagées à cause de leurs relations avec les conservateurs, mais que l'argent qu'elles reçoivent ne serve aucun objectif valable pour les Canadiens.

Au début du mois, la Chambre a débattu d'un projet de loi qui demandait au Parlement le pouvoir d'emprunter 8,2 millards de dollars de plus à engloutir dans le gouffre conservateur. La seule certitude est que les contribuables devront rembourser cet argent avec d'énormes intérêts dans les années à venir. Il est certain également que ces fonds seront gaspillés comme le font habituellement les conservateurs.

À quels nouveaux trésors peut-on s'attendre de cette nouvelle série d'emprunts? Naturellement nous ne pouvons jamais être certains de la manière dont le gouvernement va dépenser ses nouveaux crédits. Il y a à peine deux ans, on nous a parlé du merveilleux Plan vert du gouvernement. On nous a dit que l'environnement était une priorité.

En décembre dernier, le même gouvernement a poursuivi le démantèlement du Plan vert en retranchant 172 millions de dollars de plus au budget proposé. Mais pouvons-nous trouver 21 millions de dollars pour des publicités inutiles à la télévision? Le premier ministre répond par l'affirmative. Plutôt que d'utiliser l'argent qu'il emprunte pour contribuer à lutter contre la récession, le gouvernement continue à laisser les entreprises, les unes après les autres, tomber en faillite.

Le plus surprenant dans tout ça, c'est le refus du gouvernement de payer les frais juridiques de 250 000 \$ de la famille Stephenson qui, par ses efforts et l'argent qu'elle a personnellement dépensé dans cette affaire, a sensibilisé tous les Canadiens au manque d'action du gouvernement pour protéger la société contre les criminels qui s'attaquent aux enfants.

Il est difficile de comprendre que le gouvernement puisse refuser de payer les frais de l'enquête Stephenson tandis qu'il dépense des millions de dollars pour sa propre publicité. Est-ce vraiment possible? Comment, alors qu'on dépend plus que jamais du bien-être social et qu'on a tant besoin de chaque dollar, le gouvernement peut-il continuer de gaspiller des millions de dollars en publicité?

Ce gouvernement dit qu'il ne sait pas où trouver les fonds nécessaires pour venir en aide aux pauvres et aux démunis, mais quand il s'agit de ses amis, la seule question qu'il se pose, c'est de savoir où envoyer le chèque.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'excellent discours de notre collègue, la députée de Mississauga.

Elle connaît un autre député de Mississauga qui a fait un discours un peu plus tôt aujourd'hui. J'appelle cela un discours par générosité. Elle l'a probablement écouté aussi, attentivement.

Je voudrais qu'elle nous donne son point de vue sur la volonté du gouvernement de présenter de nouvelles règles concernant les conflits d'intérêts. Je lui demande de garder ceci à l'esprit: En 1987, après que le ministre Sinclair Stevens ait été jugé coupable de 14 violations du code concernant les conflits d'intérêts—disons en passant que ses frais d'avocats ont été payés par le gouvernement—le gouvernement a déposé un projet de loi C-46, qui a été ensuite C-112 et est maintenant C-43. Ce projet de loi est déjà mort deux fois au *Feuilleton* et il y mourra probablement encore dans quelques semaines, lorsque cette session se terminera.

Je voudrais demander à ma collègue si elle est d'accord avec l'autre député de Mississauga, que le gouvernement est anxieux d'avoir de nouvelles règles gouvernant les conflits d'intérêts, ou bien si elle est d'accord avec moi, pour dire que six ans d'attente c'est assez long, merci, et que cela prouve que le gouvernement ne s'intéresse pas à cette question et que si jamais il fait quelque chose ce sera comme une contrition sur le lit de mort, quelques semaines avant les élections?

Mme Guarnieri: Monsieur le Président, le député a du talent pour faire valoir d'excellents arguments dans les questions qu'il pose.

Le public est très sceptique au sujet de l'intégrité du gouvernement actuel. Le député de Mississauga-Sud a fait observer plus tôt qu'il ne servait à rien de souligner les innombrables articles de journal qui exposent les fraudes et qui ternissent la réputation du gouvernement. Il a bien raison, cela discrédite en effet cette institution en entier.

En tant que députée qui en est à son premier mandat, je suis reconnaissante d'avoir le privilège de servir à la Chambre. On ne rend service à personne à la Chambre lorsqu'on pointe du doigt des députés de mauvaise réputation. Toutefois, j'estime que les gens doutent fort que le gouvernement soit assez honnête et assez intègre pour prendre des mesures valables qui empêcheront à l'avenir des députés de se conduire d'une manière indigne de la Chambre.